

COMPAGNIE DU CAMBODGE

Information relative au nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital social (article R22-10-23 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article R22-10-23 du Code de commerce, est publié ci-après le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société le 7 avril 2021, jour de la publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de l'avis préalable de l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2021 :

Total actions émises	559 735
Total droits de vote	1 118 469
Total droits de vote exerçables en assemblée	1 118 469

La société rappelle par ailleurs à ses actionnaires que le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société au 30 avril 2021, a été déclaré au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers comme suit :

Total actions émises	559 735
Total droits de vote	1 118 454
Total droits de vote exerçables en assemblée	1 118 454

Le 10 mai 2021

Il est précisé que par l'effet de la loi n°2014-384 dite « loi Florange » et sans qu'il n'ait été procédé à la modification matérielle des statuts, un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire.



Tour Bolloré, 31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - France
T +33 1 46 96 44 33 - F +33 1 46 96 44 22 - www.bollore.com

COMPAGNIE DU CAMBODGE - Siège social : Tour Bolloré, 31-32, quai de Dion-Bouton - 92800 Puteaux - France - Société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire au capital de 23 508 870 euros - 552 073 785 R.C.S. Nanterre - TVA FR 08 552 073 785 - www.compagnie-du-cambodge.com